

TOGO

NOUVEAU CORONAVIRUS (COVID-19)

MESURES DE PRECAUTION & DISPOSITIF SANITAIRE

Suspension pour deux semaines à compter du vendredi 20 mars 2020 de toutes les liaisons aériennes en provenance des pays à haut risque

Annulation de tous les événements internationaux prévus ou Togo pendant trois semaines, à compter du 16 mars 2020

Suspension des missions officielles non-essentiels vers les pays à haut risque, à compter du 16 mars 2020

Auto-isolement obligatoire de 14 jours pour toute personne arrivant au Togo et ayant séjourné dans un pays à haut risque. En cas de non-respect de l'auto-isolement des sanctions fortes sont prévues:

Le gouvernement déconseille de voyager dans les pays où sévit la pandémie

Interdiction de tout rassemblement de plus de 100 personnes sur toute l'étendue du territoire national pour un mois, à compter du 19 mars 2020

Renforcement de la surveillance et des mesures individuelles et collectives de prévention et de protection : se laver les mains au savon, recourir au gel hydro-alcoolique, ne pas se serrer les mains, proscrire les accolades et des embrassades,

Numéros d'urgence à contacter en cas de suspicion de coronavirus

+228 22 22 20 73

+228 91 67 42 42